



Confédération paysanne du Lot

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs A

l'attention des candidat·es aux élections législatives dans le Lot

Fait à Assier, le 23 mai 2022,

Objet : Questionnaire de la Confédération paysanne pour les législatives

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des élections législatives ayant lieu les 12 et 19 juin prochains, nous vous transmettons un questionnaire composé de 10 questions sur l'agriculture, afin de clarifier les positions des candidat·es sur ces enjeux majeurs pour le territoire. Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir vos retours d'ici au 1^{er} juin.

Vos réponses (ou absence de réponses) seront par la suite communiquées dans notre réseau, et transmises à la presse.

Nous restons disponibles pour échanger sur l'un ou l'autre de ces sujets.
Avec nos sincères salutations syndicales,

Le Comité départemental de la Conf' du Lot

Merci de nous avoir contacté pour nous sensibiliser aux préoccupations que vous portez et qui méritent débats

Si nous nous sommes présentés, Claire et moi, c'est pour défendre au niveau national nos convictions pour influencer sur les lois qui nous gouverneront

NOS CONVICTIONS ne sont pas les nôtres personnelles ni celles qu'un parti nous imposerait mais celles qui émergeront comme les meilleures après une large consultation en toute transparence de personnes qui ont des connaissances ou des idées...(des professionnels du domaine, des experts, des amateurs éclairés, des syndicats, des associations de protection, des chercheurs, des universitaires, des philosophes, des fonctionnaires spécialisés, des ONG).

L'objectif étant de faire une proposition de loi si nécessaire dans les thématiques portant sur les grands sujets de notre société aujourd'hui (écoles, transport, environnement/agriculture/permaculture, indépendance de la justice, autonomie énergétique, démocratie citoyenne, etc) avec un droit de pétition d'1/10^{ème} des électeurs (soit environ 7.000 signatures d'électeurs inscrits sur la circonscription pour porter un sujet ou réagir sur un sujet descendant du « national »).

Ce qui nous importe c'est d'arriver à dégager le meilleur consensus grâce à des débats citoyens respectueux par des assemblées citoyennes (statuts déjà créés ainsi que la forme associative).

Si vous souhaitez nous rencontrer, nous sommes disponibles, nous l'espérons, d'ici le 1^{er} tour :

- fredbarbierr@yahoo.fr
- daniel.paget@wanadoo.fr

Bien cordialement, Frédéric Barbier.

www.damiette.com

Les **réponses ci-dessous sont donc personnelles** et ne correspondent pas forcément au consensus qui pourrait ressortir lors de la mise en place de débats, avant, par les assemblées citoyennes locales, afin de faire des propositions de loi...

1) Dans l'idée d'une **souveraineté alimentaire saine et durable**, comme il était question dans les lois Egalim 1 et 2, quelles politiques adopteriez-vous pour favoriser un revenu digne et équitable ainsi qu'une protection du travail paysan, et avec quels moyens ?

- Dans l'idéal chaque personne devrait « gagner » pour 35h de travail 2.000€ net par mois.
- S'il y a des subventions elles ne doivent pas être conditionnées à la surface, car en permaculture 5.000m² permet déjà de commencer.
- Mise en réseau des « permaculteurs » pour une meilleure visibilité à la fois sur place (dans les bourgs et villages) et sur internet (site coopératif pour informer, référence les fermes paysannes, annuaire...et communication au public).
- Participation à la G1, monnaie libre.
- Créer des écoles permaculturelles et introduire des enseignements dès la primaire....

2) Nous faisons face à une **situation foncière difficile**, avec une pression particulièrement importante sur le foncier agricole : que proposez-vous afin d'éviter l'artificialisation des sols, l'accaparement du foncier et la spéculation sur les terres agricoles ?

Personnellement je suis favorable pour arrêter la création de zones artificielles sans que l'intérêt collectif, général, n'ait été démontré dans tel ou tel projet. Y compris en terme

d'économie solidaire (respect des normes environnementales, faune et flore... et normes sociales).... Projet durable, nécessaire, indispensable...

3) La **Politique Agricole Commune (PAC)** favorise depuis longtemps l'agrandissement des exploitations agricoles à travers son système d'aide qui augmente avec le nombre d'hectares de la ferme. Chaque État a des marges de manœuvre pour son application : quelles améliorations proposez-vous pour éviter cet écueil, et quelle PAC idéale voudriez-vous voir advenir ?

Personnellement, encore, je souhaiterais que toutes les exploitations redeviennent des fermes, en polycultures, comme c'était le cas avant la WWII essentiellement en France, ce qui permettait déjà de nourrir 50 millions d'habitants, il faut des revenus corrects et des fermes à taille humaine.

Ce serait créateur de milliers d' « emplois », aussi une baisse importante de la pollution dans les cours d'eau, un retour de la population jeune avec un travail sur place dans les villages et donc la réouverture d'écoles et de commerces notamment.

S'il y avait une réelle volonté politique alors en 5 ans cela pourrait se réaliser et être mis en place, à mon avis.

Comme dit dans la 1^{ère} question les aides ne doivent pas être conditionnées à la surface, elle devrait l'être pour la qualité et pour la transition vers la permaculture.

4) Actuellement, il existe des aides encourageant les paysannes à convertir leur production en **agriculture biologique**, et à se maintenir dans ce système vertueux. Toutefois, les aides au maintien en AB sont limitées à 5 ans, alors même que les charges restent importantes par la suite. Quelles mesures proposez-vous pour accompagner davantage la conversion et le maintien en bio ?

Réponses en question 1.

5) En juillet 2018, la Cour de justice de l'Union européenne classe les Variétés rendues Tolérantes aux Herbicides (VrTH) comme **Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)**, ce qui a été confirmé par le Conseil d'Etat en février 2020. Les OGM sont interdits de culture et de commercialisation en France, mais le gouvernement français n'a toujours pas régularisé sa situation. Que proposez-vous sur ce sujet, et plus généralement pour favoriser la reproduction et la diffusion de semences paysannes ?

Personnellement encore je ne suis pas favorable à l'importance ni à la culture des OGM. Avec la décision du Conseil d'Etat et de la CJUE, il est possible de forcer les entreprises à faire ces importations, par une action pénale et demander des réparations. A voir avec Greenpeace...

Les ventes de semences devraient être libres et non conditionnées aux critères des trusts de l'agro-industrie....

6) Le recensement agricole de 2020 est alarmant : nous avons perdu 100 000 fermes en 10 ans, soit la disparition d'un cinquième de la profession. Dans le Lot, nous avons perdu 20% des fermes en 10 ans, et les fermes lotoises se sont agrandies de 10 hectares en moyenne. **Le renouvellement des générations en agriculture** est un vrai défi : que proposez-vous pour favoriser l'installation et la transmission des fermes dans les années à venir ?

Encore personnellement, la revalorisation des revenus, la mise en lien, la création de fermes permaculturelles, la création d'écoles de permaculture et d'enseignement de permaculture dès la primaire dans les écoles.

*7) L'**autonomie énergétique** est un sujet primordial, en agriculture comme dans les autres secteurs. Conscient·es de la nécessité d'aller vers des énergies renouvelables, nous constatons néanmoins certaines dérives. Dans le Lot, nous faisons face à plusieurs projets surdimensionnés. Des projets de méthanisation font débat, tant sur le détournement de cultures pour l'alimenter, qu'au niveau de l'impact environnemental de l'épandage de digestat sur un sol karstique. Un projet dans le Sud du département prévoit également l'installation de centrales photovoltaïques au sol sur des terres agricoles, avec l'alibi d'un projet agricole. Quelle est votre position sur ce sujet ?*

Encore personnellement, que les projets de champs de panneaux solaires...soient exclusivement portés par des citoyens ou associations locales, ou des sociétés d'investissement privées. Je ne suis pas favorable.

Je préfère d'abord rendre chaque habitation, ferme, indépendante et autonome énergétiquement. Ensuite mutualiser les énergies. Il faut des petites éoliennes, utiliser la force de l'eau (anciens moulins), possibilité de panneaux sur les locaux agricoles.

Je ne suis pas favorable aux grandes éoliennes, aux champs de panneaux photovoltaïques tant que chaque habitation, ferme n'en sont pas pourvues (y compris les bâtiments publics)...

Aussi je ne suis pas favorable aux gros méthaniseurs ! Ce qui n'a rien à voir avec de petits méthaniseurs, avec des intrants issus de la permaculture, et locaux.

*8) La **gestion de l'eau** est une problématique qui va s'avérer de plus en plus préoccupante dans les années à venir. Que mettez-vous en œuvre pour diminuer la pression sur l'eau ? Plus globalement sur la question de la gestion des aléas climatiques, la Confédération paysanne proposait un fond mutuel et solidaire avec un système de solidarité de toute la profession. Que pensez-vous de cette proposition ?*

C'est aussi ce qui résulte des réponses ci-dessus.

- mutualisation et solidarité dans les échanges permaculturels.

- mise en place de la polyculture, et de la permaculture, ce qui réduit les aléas climatiques

- aussi des cultures en rapport avec le lieu et les moyens mis à disposition (dont l'eau) : problème du maïs, de la monoculture et assèchement des terres avec appauvrissement des sols.

Comme pour l'énergie, chaque habitation, fermes, bâtiments publics... devraient être le plus autonomes en eau (récupération des eaux pluviales, citernes, puits...), et ensuite mutualiser les ressources pour ceux en excédants...par la coopération...localement.

*9) Les citoyen·nes sont de plus en plus en demande d'une agriculture et d'une alimentation saine, relocalisée et respectueuse des humains autant que du vivant. La Confédération paysanne a été pionnière sur les **projets d'abattage soucieux du bien-être animal**, via des projets d'abattage à la ferme ou la promotion d'abattoirs de proximité. Que proposez-vous sur le sujet sur le territoire ?*

Oui, il faudrait des abattoirs à taille « humaine », par des aides afin d'en créer pour des fermes regroupées en coopératives avec une gestion et un contrôle des services/associations du bien-être animal, y compris dans l'abattage.

10) Alors que la plupart des départements ont vu leur niveau de risque abaissé concernant la **grippe aviaire**, le Lot reste parmi les départements où l'épidémie est encore active. Les épizooties se succèdent et se ressemblent, démontrant l'inefficacité de la gestion sanitaire mise en place. Quelles sont vos propositions pour changer ça ?

Ca ressemble à nous, êtres humains, avec la gestion inefficace de la covid...

Bref. Dans l'idée de ferme permaculturelle et du bien-être animal, les élevages étant plus à taille humaine, aussi en extérieur... S'il n'y a pas d'agglutination des animaux les uns sur les autres, sans voir le jour, sans pouvoir suffisamment se déplacer, alors on renforce leur système immunitaire et on évite ces maladies et leurs transmissions.

Voir donc l'intérêt du retour à la polyculture...

Remarque :

- Il faudrait que l'ensemble des repas dans les écoles publiques et privées proviennent d'aliments locaux...
- Je suis en accord avec les écrits notamment de la ferme du Bec Hellouin et leurs conceptions.
- <https://www.fermedubec.com/>